



PLAN D'ACTION ANNUEL
À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES
DE LA VILLE DE TERREBONNE

BILAN - ANNÉE 2022
PLAN D'ACTION – ANNÉE 2023

Table des matières

Table des matières

Introduction	3
Portrait de la ville de Terrebonne et organisation municipale.....	4
Mesures permanentes	6
Bilan du plan d'action 2022	10
Programme d'accompagnement du camp de jour	17
Plan d'action 2023.....	18

Introduction

Depuis l'adoption, le 17 décembre 2004, de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*, (L.R.Q., c. E-20.1) la Ville de Terrebonne réalise annuellement des actions afin de favoriser la participation sociale des personnes handicapées au même titre que tous les citoyens.

La Ville de Terrebonne a adopté en 2021 sa politique de développement social, *Terrebonne, une Ville qui nous ressemble et nous rassemble*. Cette politique vise d'abord et avant tout à réduire les effets des inégalités sociales pour les personnes en situation de vulnérabilité matérielle ou sociale, ou les deux, et permettre ainsi à tous les citoyens de la Ville de Terrebonne de vivre et de s'épanouir au sein de la communauté. La Ville a par la suite travaillé sur la rédaction du plan d'action en développement social 2023-2025 qui se veut un plan d'action intégré comprenant des actions s'adressant aux personnes handicapées ou en situation de handicap. Afin de respecter les exigences mentionnées dans la Loi, la Ville a décidé de continuer à produire annuellement un document présentant les actions spécifiques de son plan d'action qui s'adressent aux personnes handicapées ou en situation de handicap ainsi que le bilan de l'année précédente.

Afin d'élaborer le plan d'action en développement social et par le fait même, celui pour les personnes handicapées, et de s'assurer de la pertinence des différentes mesures ciblées, la Ville travaille depuis 2020 avec un comité comprenant des représentants de la Ville ainsi que des acteurs associatifs et intersectoriels du territoire. La Ville a organisé quatre rencontres de travail dans la dernière année avec la participation de ces différents acteurs afin de se pencher sur les orientations priorisées en développement social dont une touche plus particulièrement la question de l'accessibilité aux services, programmes et activités. Différentes organisations desservant la clientèle des personnes handicapées ont participé à ces rencontres et ont ainsi pu contribuer à l'identification des obstacles à la Ville et des mesures à déployer pour y répondre.

L'objectif premier du plan d'action est de réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans les secteurs d'activités relevant des compétences municipales. Pour la Ville de Terrebonne, la définition d'obstacle ne se limite pas à l'accessibilité physique. Elle inclut, entre autres, les aspects d'accessibilité économique, communicationnelle, organisationnelle et politique. Pour la Ville, l'accessibilité touche donc les politiques, les règlements, les programmes, l'accueil, l'information, l'aménagement et l'entretien du territoire, le site Web, la participation à la vie collective, etc.

Certaines actions ciblant les personnes handicapées peuvent réduire les obstacles rencontrés par d'autres groupes, comme les personnes âgées et les familles. C'est le cas notamment des mesures permanentes présentées plus loin. Ces mesures sont des actions qui furent d'abord

prévues dans un plan annuel et qui ont été intégrées de façon permanente aux opérations et activités courantes de la Ville. Cette liste de mesures s'allonge donc d'année en année.

La désignation d'une personne responsable de coordonner le plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées est également une condition à l'atteinte des objectifs. Cette désignation permet d'assurer une bonne organisation des différentes étapes liées à l'élaboration et au suivi du plan d'action. À la Ville de Terrebonne, la conseillère en développement social de la Direction du loisir et de la vie communautaire assure cette fonction, de concert avec les autres employés municipaux désignés dans chacun des services concernés.

De plus, un chantier accessibilité a été mis en place au sein de la Ville de Terrebonne afin de regrouper les différentes directions de la Ville autour de la question de l'accessibilité universelle. Le chantier a le mandat d'assurer une action concertée et transversale dans les champs de compétences des diverses directions de services concernées par le dossier de l'accessibilité.

Portrait de la ville de Terrebonne et organisation municipale

Selon le décret de population du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), la ville de Terrebonne compte, en 2021, 119 360 habitants sur un territoire d'une superficie de 154 km². Située dans la partie sud-ouest de la région de Lanaudière, elle jouit d'une situation géographique avantageuse et affiche le deuxième rang des municipalités québécoises au chapitre de la vitalité économique. Terrebonne fait partie de la MRC Les Moulins et de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

La ville de Terrebonne est administrée par un conseil municipal composé du maire et de 16 conseillers municipaux. Sept commissions municipales permanentes, composées d'élus et d'administrateurs, ont l'objectif d'analyser des dossiers stratégiques à long terme et d'en faire des recommandations au conseil municipal. Le dossier de l'accessibilité pour les personnes handicapées relève de la commission du développement social et communautaire. Cinq conseillers municipaux participent à cette commission qui est présidée par madame Nathalie Lepage, conseillère municipale.

La Ville compte plus de 1 200 employés intervenant au sein des directions suivantes :

- Direction générale ;
- Direction de l'urbanisme durable ;
- Direction des travaux publics ;
- Direction de la police ;

- Direction des relations avec les citoyens et des communications ;
- Direction des ressources humaines ;
- Direction de l'incendie ;
- Direction du loisir et de la vie communautaire ;
- Direction du génie ;
- Direction du greffe et des affaires juridiques ;
- Direction de l'administration et des finances ;
- Direction du développement économique ;
- Direction des technologies de l'information.

Les principaux domaines de compétence de la municipalité sont les suivants :

- Loisirs et culture
- Développement et activités communautaires
- Parcs et espaces verts
- Développement économique local
- Eau potable et assainissement des eaux usées
- Gestion des matières résiduelles
- Habitation et logement social
- Police, protection incendie et mesures d'urgence
- Environnement
- Réseau routier local et déneigement
- Salubrité et nuisances
- Transport
- Aménagement du territoire et urbanisme.

Certains de ces domaines sont en responsabilité partagée avec d'autres instances comme la MRC, la CMM et les gouvernements provinciaux et fédéraux.

Les autres domaines tels la santé, les services sociaux, la solidarité sociale, l'emploi, le transport collectif et l'éducation relèvent d'autres instances pour lesquels la Ville offre son soutien et sa collaboration.

Mesures permanentes

Certaines mesures visant l'accessibilité et l'adaptation des services, et réalisées dans les plans d'action passés, sont maintenant intégrés aux opérations courantes des divers services municipaux.

- **Accessibilité**

- Assurer et maintenir la mise à jour des portraits de clientèles dans le plan d'action pour les personnes handicapées.
- Poursuivre les mesures d'adaptation des équipements utilitaires (portes, toilettes, etc.) des infrastructures municipales arrimés avec le calendrier de rénovations.
- Réunir les intervenants du comité de suivi de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale à raison de deux fois par année (le comité de pilotage de la Politique de développement social a remplacé ces rencontres en 2020).
- Maintenir et diffuser le programme de gratuité pour les accompagnateurs des personnes handicapées dans les activités.
- Maintenir le programme d'accompagnement en camp de jour pour les enfants ayant des besoins particuliers.
- Exiger annuellement une formation aux animateurs de camps de jour sur les problématiques particulières.
- Agir à titre d'agent de liaison entre les personnes handicapées et les organismes de loisir de la communauté.
- Tenir compte des besoins des personnes handicapées lors du processus d'acquisition ou de location d'équipement.
- Poursuivre l'aménagement des bâtiments municipaux afin de s'assurer de leur accessibilité.
- Participer aux rencontres du Réseau des Municipalités accessibles.
- Promouvoir la conformité des espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées (dimension et nombre selon le Code de construction du Québec).
- Appliquer le Code de la sécurité routière en ce qui a trait aux infractions liées aux stationnements réservés aux personnes handicapées (165 constats émis en 2020).
- Lors de la réfection, du réaménagement ou de la construction de carrefours routiers, analyser la pertinence d'y implanter des minuteriers à décompte numérique aux passages piétonniers.
- Permettre aux citoyennes et citoyens de la Ville de Terrebonne ayant des incapacités auditives sévères d'effectuer une demande de service d'interprétariat quand ils ont besoin d'être représentés lors d'une rencontre organisée par la Ville, et ce, si le sujet touche directement le demandeur.

- Poursuivre le développement d'ententes entre la Ville, les organismes communautaires, le CISSSLAN et les centres de services scolaires pour favoriser l'accès aux enfants a besoins particuliers aux services d'animation estivaux ou autres services spécialisés.
- Continuer de recommander les familles terrebonniennes aux différents organismes offrant des services aux personnes handicapées ; accompagnement, répit, camp de jour, etc.
- Permettre aux citoyennes et citoyens d'effectuer des demandes d'informations, les demandes de permis, les déclarations de travaux et autres transactions en ligne.
- Permettre la prise de rapport par téléphone par le service de police pour certaines infractions mineures.
- Poursuivre l'installation de toilettes mobiles accessibles lors des événements.
- Maintenir l'accessibilité universelle du bureau du citoyen pour les personnes vivant avec un handicap.
- Maintenir les différents programmes de soutien à la vie associative pour les organismes admis.

- **Communications et informations**

- Maintenir le système de réponse en personne au téléphone pour les citoyennes et citoyens.
- Maintenir un répertoire virtuel des organismes offrant différents services et activités pour les personnes handicapées.
- Maintenir les services du bureau du citoyen qui permettent un accueil et un accompagnement personnalisé auprès du citoyen.
- Maintenir le service d'assistance aux citoyens lorsqu'ils doivent remplir des formulaires en ligne.
- Promouvoir le programme d'accès à l'égalité en emploi.
- Sensibiliser les candidats et le personnel à s'auto-identifier comme faisant partie d'un ou de plusieurs groupes visés par la loi, dont les personnes handicapées.
- Mettre le plan d'action de la Ville de Terrebonne sur le site Web de la Ville et en faire la promotion via les organismes et les réseaux sociaux.

- **Mobilité (transport/déplacement)**

- Poursuivre l'aménagement du réseau cyclable et de la TransTerrebonne.
- Poursuivre l'aménagement des mesures de ralentissement de la circulation.
- Poursuivre l'abaissement des trottoirs au niveau du pavage des rues.
- Participer à la bonification du service de transport adapté.
- Maintenir le suivi des demandes faites par le CISSS de Lanaudière ou le Bouclier pour l'ajout d'alarmes sonores aux intersections.

- Poursuivre l'aménagement de carrefours routiers respectant les normes d'accessibilité lors de leur réfection, réaménagement ou construction.
 - Poursuivre le suivi des mesures d'accessibilités ciblées par le plan directeur de mobilité durable.
 - Maintenir la participation d'un représentant de la Ville de Terrebonne à la table de discussion du ministère du Transport sur les normes d'aménagement du réseau routier.
- **Sécurité**
 - Maintenir les visites de vérification des détecteurs de fumée dans les résidences où vivent des personnes handicapées et des personnes âgées.
 - Accroître la surveillance policière sur la TransTerrebonne afin d'assurer une meilleure sécurité des usagers, incluant les personnes handicapées.
 - Maintenir le programme Sécur-Or (évaluation de la sécurité, prévention incendie et évaluation de la mobilité à l'intérieur du domicile).
 - ⊖ Maintenir l'intervention d'un chien de soutien par le service de Police pour l'accompagnement de personnes vulnérables en contexte judiciaire
 - Poursuivre la prise en compte des besoins particuliers des personnes handicapées lors des démarches d'évaluation des risques pour la Ville de Terrebonne.
 - Prévoir des mesures adaptées lors d'intervention dans les résidences pour personnes âgées.
 - Poursuivre les mesures établies dans le programme Droit devant qui visent, entre autres, à s'assurer des pratiques non discriminatoires des policiers.
- **Habitation et milieu de vie**
 - Poursuivre le développement de projets visant l'implantation de logements sociaux et adaptés.
 - Maintenir l'appui de la Ville auprès de l'Office municipal d'habitation de Lanaudière Sud.
- **Engagement citoyen et participation sociale**
 - Maintenir la participation de représentants municipaux sur les instances de concertation.
 - Maintenir les mécanismes de consultation pour les grands dossiers et projets municipaux (élection d'un représentant des organismes pour personnes handicapées sur le comité de suivi de la Politique de développement social et tenue de groupes de discussion auprès des personnes handicapées et des organismes)
 - Encourager et soutenir les fêtes de voisinage, ou de quartier, initiées par des citoyens.
 - Maintenir les démarches de consultation auprès des personnes handicapées et les organismes dédiés dans le cadre de démarches d'élaboration des différentes politiques et plans d'action

- Maintenir les activités Brin de jasette permettant d'aller à la rencontre des citoyens dans leur quartier et de prendre en note leurs besoins

- **Développement et épanouissement des personnes**

- Poursuivre le développement des programmes récréatifs, culturels et communautaires.
- Maintenir la gratuité dans les bibliothèques pour les citoyens.
- Maintenir le programme d'accessibilité aux activités de loisir et au camp de jour pour les clientèles défavorisées (Loisirs pour tous).
- Poursuivre le déploiement de services adaptés (livres audio, livres avec gros caractères, bornes en libre-service, etc.) dans les bibliothèques.

Bilan du plan d'action 2022

Obstacles et observations	Catégorie	Objectifs visés	Mesures et ressources	Indicateur de résultat	Direction - responsable	Commentaire - Suivis
Beaucoup de parcs et de sentiers dans la Ville de Terrebonne comportent des aménagements, équipements et installations qui ne sont pas accessibles pour tous	Habitation et milieu de vie	Améliorer l'accessibilité des parcs et des sentiers de la Ville	Développer un guide établissant les normes des aménagements, des équipements et des installations des parcs et sentiers de la Ville afin de s'assurer de leur accessibilité lors de futurs travaux.	Le guide est rédigé et adopté par la Ville	Direction du loisir et de la vie communautaire	Non réalisé. Le projet a été reporté en 2023.
Beaucoup de parcs et de sentiers dans la Ville de Terrebonne comportent des aménagements, équipements et installations qui ne sont pas accessibles pour tous	Habitation et milieu de vie	Améliorer l'accessibilité des parcs et des sentiers de la Ville	Entamer la planification d'aires de jeux accessibles dans les parcs de la Ville	Une aire de jeux respectant les normes d'accessibilité a été planifiée pour le parc Philippe-Villeneuve.	Direction du loisir et de la vie communautaire	Non réalisé. Le projet a été reporté en 2025. La Ville a cependant procédé à l'achat de tables à pique-nique accessible au Parc St-Sacrement

Il est parfois difficile de bien connaître et comprendre les besoins des jeunes avec besoins particuliers dans les camps de jour de la Ville	Accessibilité	Améliorer la connaissance des besoins particuliers des personnes fréquentant les camps de jours	Développer les liens avec les intervenants scolaires des jeunes fréquentant les camps de jour	Un intervenant répondant scolaire est ciblé pour chacun des jeunes du camp de jour	Direction du loisir et de la vie communautaire	Réalisé Un lien a été créé avec la direction du Centre de services des Affluents et des communications ont été établies entre différents intervenants scolaires et le service de camps de jour de Terrebonne.
Il est parfois difficile de bien connaître et comprendre les besoins des jeunes avec besoins particuliers dans les camps de jour de la Ville	Accessibilité	Améliorer la gestion de l'intégration des jeunes ayant des besoins particuliers dans le camp de jour de la Ville	Acheter et utiliser l'application Web métaPRISME visant à optimiser la gestion de l'intégration des jeunes ayant des besoins particuliers	La Ville utilise l'application lors de l'inscription des jeunes	Direction du loisir et de la vie communautaire	Réalisé La Ville utilise maintenant l'application lors de l'inscription des jeunes.
Certains jeunes avec des besoins particuliers n'ont pas accès au camp de jour pour des raisons financières	Accessibilité	Développer une entente avec le CISSS de Lanaudière pour le financement des camps de jour pour les jeunes avec des besoins particuliers	Planifier une rencontre avec la direction du CISSS de Lanaudière afin de discuter de la situation et des besoins de la Ville pour les camps de jour	Une rencontre est faite avec la direction du CISSS de Lanaudière concernant le camp de jour de la Ville	Direction du loisir et de la vie communautaire	En partie réalisé. Un lien a été créé entre la Ville et le CISSS de Lanaudière afin d'avoir la collaboration des intervenants du CISSS afin d'appuyer les animateurs du camp de jour pour les besoins plus particuliers des jeunes

<p>Les candidats présentant une dyslexie ou autre trouble d'apprentissage peuvent rencontrer différentes difficultés lors du processus d'embauche de la Ville</p>	<p>Accessibilité</p>	<p>Offrir aux candidats qui le nécessitent des accommodements lors des processus d'embauche.</p>	<p>Offrir la possibilité aux candidats ayant une dyslexie ou autre trouble plus de temps lors des tests écrits lors du processus d'embauche.</p>	<p>Les candidats présentant une dyslexie ou autre trouble d'apprentissage ont plus de temps pour le test écrit lors du processus d'embauche</p>	<p>Direction des ressources humaines</p>	<p>En partie réalisé. La Ville de Terrebonne offre aux candidats qui le nécessitent des accommodements lors des processus d'embauche. Cependant, très peu de gens se sont identifiés comme personne handicapée dans le questionnaire d'auto-identification et donc, aucun candidat n'a demandé cet accommodement par la suite dans le processus.</p>
<p>Les personnes handicapées sont souvent peu au fait des mesures de la Ville qui leur sont destinées</p>	<p>Communication et information</p>	<p>Améliorer la diffusion du plan d'action de la Ville pour les personnes handicapées</p>	<p>Diffuser le plan d'action de la Ville via les réseaux sociaux et les organismes communautaires</p>	<p>Le plan d'action pour les personnes handicapées de la Ville est connu des citoyens et plus particulièrement, des personnes vivant avec un handicap</p>	<p>Direction des relations avec les citoyens et des communications</p>	<p>En partie réalisé. Le plan d'action pour les personnes handicapées est sur le site Web de la Ville de Terrebonne. Cependant il n'y a pas d'autre promotion qui a été faite en 2022.</p>

Les personnes handicapées ne connaissent pas tous les organismes et les services qui leur sont destinés	Communication et information	Faire connaître davantage les organismes offrant des services aux citoyens avec des besoins particuliers	Mettre en évidence les organismes qui donnent des services aux personnes ayant des besoins particuliers dans les publications Facebook lors des journées de sensibilisation aux différents handicaps ou incapacités	Les informations sur les organismes offrant divers services aux personnes ayant des besoins particuliers sont publiées lorsque la Ville souligne les journées de sensibilisation aux différents handicaps ou incapacités.	Direction des relations avec les citoyens et des communications	Réalisé. La Ville de Terrebonne souligne les différentes journées de sensibilisation aux différents handicaps durant l'année en faisant la promotion des organismes et services sur le territoire de la Ville.
Les personnes handicapées ne connaissent pas tous les organismes et les services qui leur sont destinés	Communication et information	Faire connaître davantage le service de transport adapté offert sur le territoire.	Ajouter les liens vers le service de transport adapté sur le site Web de la Ville	Les citoyens trouvent le lien vers le service de transport adapté sur la section transport du site Web de la Ville.	Direction des relations avec les citoyens et des communications	Réalisé. Le lien vers la section transport adapté du site Web d'Exo a été ajouté dans la section transport en commun du site Web de la Ville.
Le site Web de la Ville de Terrebonne a différentes lacunes au niveau de son accessibilité.	Communication et information	Améliorer l'accessibilité du site Web.	Exiger du fournisseur de services pour la réalisation du nouveau site Web de la Ville de respecter les meilleures pratiques en	Le nouveau site internet de la Ville respecte les normes d'accessibilité	Direction des relations avec les citoyens et des communications	Réalisé. Le respect des meilleures pratiques en matière d'accessibilité était un des critères dans l'appel d'offres pour le fournisseur du nouveau site Web de la Ville. Le nouveau site devrait être lancé cet automne.

			matière d'accessibilité.			
Le site Web de la Ville de Terrebonne présente différentes lacunes au niveau de son accessibilité	Communication et information	Améliorer l'accessibilité du site internet	Animer des groupes de discussion avec des citoyens afin d'entendre leurs commentaires sur le site Web actuel et mieux comprendre leurs besoins.	La Ville de Terrebonne connaît et comprend les besoins de ses citoyens en matière d'accessibilité pour son site Web.	Direction des relations avec les citoyens et des communications	Réalisé. Différents groupes de discussion ont été organisés afin d'entendre les commentaires de citoyens représentant les besoins de toute la population.
Méconnaissance de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi, qui inclue les personnes handicapées.	Communication et information	Faire connaître le programme d'accès à l'égalité en emploi appliqué à la Ville de Terrebonne	Sensibiliser le personnel par la diffusion d'informations en lien avec la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi	De l'information en lien avec la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi est diffusée régulièrement à l'ensemble des employés.	Direction des ressources humaines	Réalisé. De l'information en lien avec la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi a été incluse dans deux bulletins internes de la Ville de Terrebonne en 2022

Méconnaissance de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi, qui inclue les personnes handicapées.	Communication et information	Rappeler au personnel des ressources humaines responsable de la dotation, les orientations et les mesures prises en lien avec la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi.	Communiquer de l'information et discuter du sujet lors des rencontres d'équipe.	Un point d'information a été ajouté aux rencontres d'équipe.	Direction des ressources humaines	Réalisé. Un point d'information sur la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi est amené régulièrement aux rencontres statutaires des employés en ressources humaines.
Le répertoire des lieux de résidences où habitent des personnes handicapées n'a pas été mis à jour depuis quelque temps, ce qui réduit l'efficacité de l'intervention en cas d'urgence auprès des personnes ayant des besoins particuliers	Sécurité	Mettre à jour le répertoire des lieux de résidences où résident des personnes handicapées	Effectuer un suivi téléphonique avec les personnes qui étaient inscrites dans le répertoire des lieux de résidence	Les personnes inscrites dans le répertoire actuel ont été jointes afin de confirmer leur résidence.	Direction de l'incendie	Non réalisé. Il n'y a pas de suivi téléphonique qui a été fait auprès des personnes inscrites, nous avons plutôt modifié l'information en temps réel selon les informations obtenues
Le répertoire des lieux de résidences où habitent des personnes handicapées n'a pas été mis à jour depuis quelque temps, ce qui réduit l'efficacité de l'intervention en cas	Sécurité	Mettre à jour le répertoire des lieux de résidences où résident des personnes handicapées	Faire des publications sur les réseaux sociaux afin d'informer la population de l'existence du répertoire et inciter les	La population est informée de l'existence du répertoire	Direction de l'incendie	Non réalisé. Il n'y a pas de promotion qui a été faite, nous avons plutôt modifié l'information en temps réel selon les informations obtenues

d'urgence auprès des personnes ayant des besoins particuliers			personnes handicapées à s'inscrire.			
Les personnes en situation de crise ont parfois de la difficulté à obtenir une aide immédiate et appropriée	Sécurité	Faciliter l'intervention de ressources spécialisées en santé mentale lors de situation de crise	Conclure une entente avec le CISSS pour accueillir des ressources spécialisées dans les locaux de la Direction de la police	Une entente est conclue et permet d'améliorer la collaboration du CISSS de Lanaudière avec la Direction de la police lors des situations de crise.	Direction de la police	Réalisé. Une entente a été conclue avec le CISSS de Lanaudière et la Ville de Terrebonne accueillera au sein même des locaux de la police deux intervenants spécialisés en santé mentale dès 2023
Les employés en situation de handicap sont sous-représentés au sein de l'administration municipale	Engagement citoyen et participation sociale	Évaluer la possibilité d'accueillir des employés en situation de handicap intellectuel au sein de certains services municipaux	Procéder à la mise en place d'un programme pour accueillir des personnes avec un handicap à la Direction du loisir et de la vie communautaire ainsi que celle de la Police	Des personnes handicapées occupent différentes fonctions au sein de la Ville dans le cadre d'un programme d'insertion.	Direction de la police et Direction du loisir et de la vie communautaire	En partie réalisé. Les premières démarches ont été faites avec l'organisme Dida qui offre un programme d'activités socioprofessionnelles pour les personnes présentant une déficience intellectuelle. Le programme devrait être mis en place en 2023

Programme d'accompagnement du camp de jour

L'objectif du programme est d'offrir un accompagnement adapté aux enfants ayant des besoins particuliers afin de faciliter leur participation aux activités du camp de jour régulier Les Fripouilles. Le programme est offert grâce à la collaboration de l'entreprise AES, gestionnaire désigné du programme de camp de jour municipal, et de la Ville de Terrebonne. Au cours de l'été 2021, 80 enfants, répartis sur huit sites, ont pu participer au camp de jour Les Fripouilles grâce au programme d'accompagnement. Sept demandes ont été refusées, certains puisqu'ils n'étaient pas résidents de Terrebonne ainsi que certaines puisque la date limite était largement dépassée et nous n'avions pas suffisamment de personnel pour couvrir les demandes déjà existantes. Au total, 53 assistants-animateurs (50 à temps plein et trois à temps partiel) et six responsables ont été mis à contribution dans le programme d'accompagnement. Le programme compte 1 871 jours d'accompagnement pendant l'été 2022. Deux enfants ont été référés au camp de jour du Centre la Petite échelle, puisque le niveau de leurs besoins nécessitait un accompagnement plus important et adapté.

Plan d'action 2023

Obstacles	Actions / mesures	Indicateurs de réussite	Responsable(s) et (partenaire(s))	Échéance (début de la mesure)
Il est difficile pour les personnes handicapées d'avoir accès à des logements adaptés accessibles	Appuyer l'Office municipal de Lanaudière Sud dans le développement du projet Havre du Roseau	Cession du terrain à l'OMHLS réalisée Étapes de réalisation du projet par le promoteur facilitées par la Ville	LOI-URB et organisme partenaire	2023
Il peut être plus difficile pour une personne handicapée de se déplacer de façon sécuritaire sur l'ensemble du territoire de Terrebonne	Identifier, par le biais de marches exploratoires, les correctifs à apporter en matière de sécurité et d'accessibilité sur des trajets et tronçons ciblés	Comité de travail mis en place Trajets et tronçons à évaluer ciblés Marches exploratoires réalisées Rapport, incluant des recommandations, déposé	LOI-URB-GEN	2023
Les personnes vivant avec des problèmes de santé mentale peuvent vivre de la stigmatisation dans la société	Réaliser la phase 2 du projet DROIT devant	Ambassadeurs nommés et jumelés avec les organismes (12) Rapport d'évaluation des retombées de la phase 2 déposé	Police	2023

Les personnes souffrant de problèmes de santé mentale et en crise sont souvent prises en charge par des policiers, lesquels ne sont pas toujours bien outillés pour intervenir adéquatement	Créer le Centre de concertation et d'intervention de proximité (CCIP)	Concertation établie avec les différents partenaires Ressources du CISSS de Lanaudière accueillies au sein de la Police Déploiement de la patrouille sociale Bilan de l'initiative réalisé	Police	2023
En cas d'urgence, il peut être plus difficile pour les personnes handicapées de trouver un lieu pour recevoir de l'aide et se mettre à l'abri	Déployer le programme Voisins secours	Établissements d'hébergement ciblés pour le déploiement du projet "Voisins" sollicités Ententes signées entre les parties prenantes du projet Rapport rédigé	Incendie	2023
Il peut être plus difficile pour les personnes handicapées d'avoir accès à l'offre d'activités et de services de la Ville et de ses partenaires sur l'ensemble du territoire	Soutenir la Cité GénérAction 55+ dans le déploiement d'activités de proximité dans les différents secteurs de la Ville	Entente signée Comité de travail Ville-Cité mis en place Partenaires concertés Besoins et opportunités identifiés Plan de développement élaboré	LOI et organisme visé	2023
Il peut être plus difficile pour une personne handicapée de se déplacer pour participer aux différentes activités offertes dans la programmation de la Ville	Offrir des activités sociales et culturelles en ligne dans la programmation municipale de loisir	Analyse de comparables effectuée Nombre d'activités en ligne programmées Nombre d'activités et de participants	LOI	2023

Les organismes pour personnes handicapées utilisent peu les plateaux municipaux pour leurs activités sociales et récréatives	Accueillir sans frais les activités sociales et récréatives des organismes d'aide à la personne dans les plateaux municipaux	Programme modifié, adopté et diffusé Nombre d'organismes bénéficiant du programme	LOI	2023
Il peut être complexe pour une personne handicapée d'intégrer un emploi à la Ville de Terrebonne	Instaurer, au sein d'un service municipal, un plateau de travail pour des personnes vivant avec un handicap	Entente de collaboration signée Plateau de travail déployé Nombre de personnes embauchées Bilan de l'initiative réalisé incluant une recommandation quant au déploiement d'autres plateaux de travail	LOI-POLICE	2023
L'accessibilité et l'accueil pour les personnes handicapées dans les activités, programmes, infrastructures, etc., ne sont pas supportés par des lignes directrices claires et connues	Élaborer des cadres de référence favorisant l'accessibilité aux activités, cours, événements et infrastructures de la Ville (parcs, sentiers et bâtiments)	Cadres de référence à élaborer et diffuser identifiées Cadres de références élaborés et diffusés (internes et partenaires)	LOI	2023
L'accessibilité aux services municipaux souffre du manque de mécanismes de collaboration entre les différentes directions	Formaliser le mandat du comité interservices visant la mise en œuvre du chantier accessibilité	Mandat et objectifs du comité élaborés Nombre de rencontres tenues Bilan annuel déposé	LOI	2023
Les personnes handicapées ne sont souvent pas rejointes par l'offre régulière d'activités à la Ville	Prioriser les clientèles peu ou pas rejointes par l'offre régulière d'activités dans l'appel annuel de projets en sports, activités physiques et plein air	Appel de projets déployé Nombre de projets soutenus Nombre et profil des participants	LOI	2023

Le site Web actuel de la Ville de Terrebonne ne répond plus aux bonnes pratiques en matière d'accessibilité	Mettre en ligne un nouveau site Web de la Ville conforme aux meilleures pratiques d'accessibilité des organisations publiques	Nouveau site Web en ligne Corrections apportées	COM	2023
Il y a de nombreux obstacles à la Ville pour assurer une mobilité durable aux citoyens et plus précisément aux personnes handicapées	Mettre à jour le plan de mobilité durable	Équipe et mécanisme de travail mis en place déterminés Nombre de partenaires et citoyens consultés Plan mis à jour	GEN	2023